



Calandreta de Béziers (34)
Crédits photo : CIRDOC

1C

Accompagner l'ouverture d'une calandreta

Qu'es aquò ?

Les calandretas sont des **écoles immersives** : l'immersion est une méthode d'apprentissage en occitan qui intègre le français et d'autres langues à mesure de la scolarité. Il s'agit d'écoles **associatives** type loi 1901 qui fonctionnent grâce à l'implication des parents, des bénévoles et de certaines collectivités, en accord avec les autorités académiques. Elles sont **sous contrat avec l'Etat**, qui rémunère lui-même les enseignant.e.s et les recrute via un concours dédié. Le respect de la **Charte Calandreta** est assuré à l'échelle interacadémique par la **Confédération des calandretas**. Dans toutes les écoles, l'enseignement est **laïc** et s'appuie sur une **pédagogie propre** inspirée de la pédagogie Freinet.

Pourquoi ?

Les représentant.e.s des collectivités locales peuvent accompagner les projets d'ouverture de calandretas, généralement portés par des membres de la société civile :

- Pour stimuler les **capacités cognitives** des élèves : intellectuelles, linguistiques et culturelles ;
- Pour encourager les **initiatives citoyennes**, portées par les parents d'élèves ou les bénévoles associatifs ;
- Pour mettre en oeuvre la **convention-cadre** pour le développement de l'occitan, signée entre les Régions et le Ministère de l'Education nationale ;
- Pour promouvoir les **méthodes pédagogiques innovantes** qui ont prouvé leur efficacité dans le développement cognitif des enfants, comme le bilinguisme précoce ou l'expression libre des enfants ;
- Pour faire le lien avec un **projet de territoire**, incluant un axe dédié à la valorisation de la langue occitane.

Comment ?

L'ouverture d'une calandreta est un processus qui peut **prendre du temps**. C'est un projet **associatif**, porté par des acteurs du territoire, et **éducatif**, soutenu par des parents désireux d'y inscrire leurs enfants. L'ouverture de l'école exige l'accord des services académiques. L'**agrément** n'est pas systématique et s'établit au cas par cas. Les élu.e.s peuvent s'appuyer sur les conventions académiques, le soutien de la Confédération des calandretas et de l'OPLO.

- ETAPE 1 : se rapprocher des **parents d'élèves** porteurs d'un projet sur le territoire ;
- ETAPE 2 : identifier les **ressources** mobilisables pour accompagner le projet (subvention à l'association, mise à disposition de locaux, prise en charge des fluides, accompagnement technique...) ;
- ETAPE 3 : mobiliser les élu.e.s pour défendre le projet auprès des **services académiques** ;
- ETAPE 4 : promouvoir les **inscriptions** auprès des parents du territoire.

Combien ?

Le montant de l'enveloppe à consacrer à l'accompagnement d'un projet de calandreta dépend du niveau de soutien souhaité par la collectivité. Il peut s'agir d'un **simple soutien technique** (pour le montage du projet) ou **politique** (pour rencontrer les autorités académiques et soutenir l'ouverture de l'école). Dans le cadre d'une **subvention**, le montant dépendra des arbitrages internes et des besoins de l'association pilotant le projet. Les **misés à disposition** de locaux ou de matériel peuvent, elles, s'effectuer à coûts constants. Les **prises en charge directes** (loyer, fluides, salaires) sont à envisager au cas par cas.

Pour vous accompagner

Office public de la langue occitane

Groupement d'intérêt public (GIP) rassemblant la Région Nouvelle-Aquitaine, la Région Occitanie, le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère de la Culture et chargé de la politique linguistique

- www.ofici-occitan.eu
- contact@ofici-occitan.eu

Confédération des calandretas

Accompagnement des projets d'ouverture, formation et accompagnement des équipes éducatives, ingénierie pédagogique, soutien à la réalisation des travaux administratifs, comptables et en matière de gestion

- <http://calandreta.org>
- coordinatritz@calandreta.org

Ressources

Vous trouverez sur le site de l'Office public de la langue occitane (OPLO) :

- Un argumentaire sur les bénéfices de l'**enseignement immersif** ;
- Un rapide **historique** du mouvement *calandretas* ainsi qu'un état des lieux des établissements ouverts à ce jour ;
- Une présentation de la **méthode pédagogique** déployée dans les *calandretas* ;
- Des **outils** pour accompagner les projets d'ouverture sur votre territoire (modèles de courriers, de communiqués de presse, etc.) ;
- Des **données** sur les parcours des élèves et les modalités de formation des équipes pédagogiques ;
- Des **témoignages** de parents, d'ancien.ne.s élèves et d'él.u.e.s.



www.ofici-occitan.eu/fr/acompagner-ouverture-calandreta



BIEN PLUS QU'UNE LANGUE

Gropament d'Interès Public entre :



www.ofici-occitan.eu